Agenda

RSE. Pour la première fois, les entreprises de propreté de Côte-d'Or ou leurs clients peuvent candidater pour les trophées de propreté en journée/en continu, qui seront remis à Dijon en octobre. Le but est de mettre en valeur les initiatives permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés du secteur et qui s'inscrivent dans la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Les trophées de la propreté cherchent leurs lauréats

e p u i s 2016 en C ô t e d'Or, un groupe territorial, constitué de Créativ', le cluster

tué de Créativ', le cluster emploi-compétences du bassin dijonnais, de la préfecture de Bourgogne Franche-Comté, de Dijon Métropole, de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), de la Fédération des entreprises de la propreté (FEP) et du Fare Propreté, fonds d'innovation qui accompagne et soutient le développement économique et social des entreprises de propreté, s'implique dans le but d'inciter aux nouvelles organisations de prestations de propreté en jour-



née ou en continu. Ceci, dans une démarche concrète de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Parallèlement, les entreprises de propreté d'autres régions (Centre, Pays de la Loire, Alsace, Sud-Ouest), et leurs donneurs d'ordres, publics ou privés, colla-

borent depuis plus de dix ans au développement de ces nouvelles pratiques. Un premier séminaire sur la thématique avait été organisé à Dijon en juillet 2017. Depuis des expérimentations sont menées et le déploiement de la démarche s'opère. Le groupe territorial a maintenant choisi de franchir une nouvelle étape en organisant une première cérémonie des trophées, destinée à mettre en lumière les initiatives marquantes sur la mise en place des prestations de propreté en journée ou en continu.

QUATRE CATÉGORIES

Quatre trophées valoriseront et récompenseront les initiatives exemplaires en matière de nouvelle organisation de travail des entreprises de propreté et les clients ou donneurs d'ordres sur le département de la Côted'Or. Ces entreprises ou donneurs d'ordres sont donc, dès aujourd'hui invités à participer à la première cérémonie de remise des trophées de propreté en journée/en continu 2018. Elle aura lieu le 16 octobre à Dijon, en écho à la première Journée nationale de la propreté, organisée par la FEP et programmée le 18 octobre (voir page 4 de cemême numéro). Un appel à candidatures pour ces trophées a été lancé par Créativ' le 20 juin et les entreprises ou donneurs d'ordres peuvent déposer leur dossier jusqu'au 28 septembre. Quatre catégories sont proposées :

-Trophée de la coopération: en binôme. Coopération entre une entreprise prestataire de propreté et son client à l'initiative du client ou de celle de l'entreprise prestataire.

-Trophée de l'organisation innovante: dans une entreprise de propreté, quelle que soit sa taille, ou dans une entreprise cliente. Concernant tout marché: public, collectivité, privé...

-Trophée de l'innovation sociale: exemples: temps de travail, articulation vie personnelle-vie professionnelle, mobilité, valorisation des métiers...

-Trophée spécial du jury : coup de cœur qui récompense toute autre catégorie qui ne figure pas dans les trophées précédents.

◆ Date limite de candidature le 28 septembre. Téléchargerment du dossier sur le site creativ21.fr/ Renseignements: brigitte.hermouet@euryale.fr

